EURO Légales

LE PROGRÈS

Le Journal d'Annonces Légales de référence

est habilité par arrêté préfectoral pour le département du Rhône (69). Les annonces légales et judiciaires sont soumises à une tarification au caractère. Pour l'année 2026, le tarif au caractère pour le département du Rhône est fixé à 0.193 € HT. Par dérogation, les annonces suivantes sont soumises à une tarification forfaitaire: dissolution, liquidation, modification de la vie d'une société (prise isolément: siège social, dirigeant, CAC, durée, capital, objet, dénomination, forme juridique, mouvement d'associé/part sociale, nomination administrateur).



RHO20 - V1

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE SAINTE-CONSORCE

Enquête publique portant mise à jour du schéma directeur et zonage des Eaux pluviales

Par arrêté permanent n°20-2026 du 23 septembre 2026, le Maire de la commune de Sainte-Consorce a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la révision générale du Schéma Directeur des Eaux Pluviales.
A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné Madame Marie-Jeanne COURTIER en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera en mairie de Sainte-Consorce - 4 rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce du 19 octobre 2026 au 20 novembre 2026 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs
Le commissaire enquêteur recevra le public les :
* Lundi 19 octobre de 9h00 à 12h00 ;
* Mercredi 28 octobre de 9h00 à 12h00 ;
* Vendredi 13 novembre de 14h00 à 18h00 ;
* Vendredi 20 novembre de 14h00 à 18h00.
Le dossier d'enquête publique, en version papier, sera tenu à disposition du public en mairie de Sainte-Consorce, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h à 12h, et le vendredi de 14h à 18h. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune sur http://www.mairie-sainteconsorce.fr
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions soit :
- sur le registre d'enquête papier, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur,
- sur un registre dématérialisé sécurisé sur https://www.registre-dematerialise.fr/7668/ ouvert pendant toute la durée de l'enquête publique,
- par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-7668@registre-dematerialise.fr ,
- par courrier postal adressé à : Madame la commissaire enquêtrice - Schéma directeur des Eaux Pluviales de Sainte-Consorce - 4 rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce -
Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
* Les pièces administratives liées à l'enquête publique,
* Le schéma directeur et le zonage des Eaux Pluviales.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Sainte-Consorce - 4 rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce, sur le site internet communal et à la préfecture du Rhône, aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Toute personne peut, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A Sainte-Consorce, le 23/09/2026
Le Maire,
Bertrand GAULÉ

516755100

COMMUNE DE SAINTE-CONSORCE

Enquête publique portant sur la révision générale du PLU

Par arrêté permanent n°19-2026 du 23 septembre 2026, le Maire de la commune de Sainte-Consorce a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Sainte-Consorce.
A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné Madame Marie-Jeanne COURTIER en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera en mairie de Sainte-Consorce - 4 rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce du 19 octobre 2026 au 20 novembre 2026 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.
Le commissaire enquêteur recevra le public les :
* Lundi 19 octobre de 9h00 à 12h00 ;
* Mercredi 28 octobre de 9h00 à 12h00 ;
* Vendredi 13 novembre de 14h00 à 18h00 ;
* Vendredi 20 novembre de 14h00 à 18h00.
Le dossier d'enquête publique, en version papier, sera tenu à disposition du public en mairie de Sainte-Consorce, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h à 12h, et le vendredi de 14h à 18h. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune sur http://www.mairie-sainteconsorce.fr
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions soit :
- sur le registre d'enquête papier, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur,
- sur un registre dématérialisé sécurisé sur https://www.registre-dematerialise.fr/7667/ ouvert pendant toute la durée de l'enquête publique,
- par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-7667@registre-dematerialise.fr ,
- par courrier postal adressé à : Madame la commissaire enquêtrice - projet de révision générale du PLU de Sainte-Consorce - 4 rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce -
* Les pièces administratives liées à l'enquête publique,
* Le projet de révision du PLU arrêté par délibération du conseil municipal en date du 25 février 2026,
* L'avis tacite n°2026-ARA-AUPP-1845 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale,
* Les avis émis par les Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L. 132-7 et suivants du Code de l'Urbanisme, ainsi que l'avis de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels agricoles et Forestiers en vertu des articles L. 151-12 et L. 151-13 du Code de l'Urbanisme et L. 112-1-1 du Code Rural et de la pêche maritime.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Sainte-Consorce - 4 rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce, sur le site internet communal et à la préfecture du Rhône, aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Toute personne peut, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A Sainte-Consorce, le 23/09/2026
Le Maire,
Bertrand GAULÉ

516750700

COMMUNE DE OYTIER SAINT OBLAS

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oytier Saint Oblas

Le dossier d'enquête publique est constitué d'un dossier correspondant à l'élaboration du PLU
Il comportera une évaluation environnementale ainsi que de l' avis de l'Autorité environnementale en cas de délibération de l'instance.
Monsieur Marc-Jérôme Hassid a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire l'enquête publique ;
Monsieur Xavier Rhone est suppléant.

Enquête publique du Mercredi 21 octobre à 14 h au vendredi 27 novembre à 19 h soit 38 jours

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée accessible à la page : https://www.oytier.fr
Le dossier « papier » sera disponible pendant toute la durée de l'enquête à l'accueil de la mairie de Oytier Saint Oblas pour y être consulté les jours habituels d'ouverture de la Mairie et pendant les heures de permanences du commissaire enquêteur.
Un accès au dossier dématérialisé sera proposé pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique dans les mêmes horaires que la consultation « papier »
Le public pourra fait part de ses observations sur le projet du PLU selon les modalités suivantes :
Le dossier papier sera accompagné d'un registre permettant à chacun de formuler des observations et des propositions.
Les contributions pourront être transmises via l'adresse e-mail suivante :
commissaire_enqueteur_plu@oytier.fr
Les observations qui deviennent publiques dès leur dépôt peuvent être anonymisées sur requête expresse du contributeur.
Les observations et propositions du public pourront également être dressées au commissaire enquêteur par courrier postal pendant la durée de l'enquête (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivant :
Monsieur le Commissaire enquêteur
Elaboration PLU - Mairie de OYTIER SAINT OBLAS
1 Place Mairie
38780 OYTIER SAINT OBLAS
Une réunion publique sera organisée le mercredi 04 novembre 2026 à18 heures 30 au Foyer rural, afin de présenter le projet arrêté de création du PLU et recueillir les observations du public.
Un compte-rendu sera joint au rapport d'enquête publique.
Point d'information tenu par le commissaire enquêteur : Mercredi 11 novembre de 11 h à 13 h lors de la Foire St Martin.
Permanences du commissaire enquêteur en mairie :
Mercredi 21 octobre de 14 h à 17 h
Jeudi 29 octobre de 16 h à 19 h
Lundi 09 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h
Vendredi 27 novembre de 16 h à 19 h
Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera au Maire de Oytier Saint Oblas le dossier d'enquête, les registres, ainsi qu'un rapport et dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si l'avis est favorable, favorable avec réserves ou défavorable.
Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Oytier Saint Oblas ainsi que sur son site internet, à la Préfecture de l'Isère, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de la mairie de Oytier Saint Oblas délibérera sur son projet d'élaboration du PLU (Article L12-10 du Code de l'Environnement « la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et des autorités compétentes pour statuer».

Fait à Oytier Saint Oblas, le 21 septembre 2026
Le Maire : René PORRETTA

517316700

LE PROGRÈS

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-517319700

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par son directeur général, Pierre FANNEAU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : du 30/09/2026 au 30/09/2026
Support de parution : leprogres.fr
Département de parution : Rhône

COMMUNE DE OYTIER SAINT OBLAS

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oytier Saint Oblas

Le dossier d'enquête publique est constitué d'un dossier correspondant à l'élaboration du PLU
Il comportera une évaluation environnementale ainsi que de l' avis de l'Autorité environnementale en cas de délibération de l'instance.
Monsieur Marc-Jérôme Hassid a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire l'enquête publique :
Monsieur Xavier Rhone est suppléant.

Enquête publique du Mercredi 21 octobre à 14 h au vendredi 27 novembre à 19 h soit 38 jours

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée accessible à la page : https://www.oytier.fr
Le dossier « papier » sera disponible pendant toute la durée de l'enquête à l'accueil de la mairie de Oytier Saint Oblas pour y être consulté les jours habituels d'ouverture de la Mairie et pendant les heures de permanences du commissaire enquêteur.
Un accès au dossier dématérialisé sera proposé pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique dans les mêmes horaires que la consultation « papier »
Le public pourra fait part de ses observations sur le projet du PLU selon les modalités suivantes :
Le dossier papier sera accompagné d'un registre permettant à chacun de formuler des observations et des propositions.
Les contributions pourront être transmises via l'adresse e-mail suivante :
commissaire_enqueteur_plu@oytier.fr
Les observations qui deviennent publiques dès leur dépôt *peuvent être anonymisées sur requête expresse du contributeur.*
Les observations et propositions du public pourront également être dressées au commissaire enquêteur par courrier postal pendant la durée de l'enquête (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivant :
Monsieur le Commissaire enquêteur
Elaboration PLU - Mairie de OYTIER SAINT OBLAS
1 Place Mairie
38780 OYTIER SAINT OBLAS
Une réunion publique sera organisée le mercredi 04 novembre 2026 à18 heures 30 au Foyer rural, afin de présenter le projet arrêté de création du PLU et recueillir les observations du public.
Un compte-rendu sera joint au rapport d'enquête publique.
Point d'information tenu par le commissaire enquêteur : Mercredi 11 novembre de 11 h à 13 h lors de la Foire St Martin.
Permanences du commissaire enquêteur en mairie :
Mercredi 21 octobre de 14 h à 17 h
Jeudi 29 octobre de 16 h à 19 h
Lundi 09 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h
Vendredi 27 novembre de 16 h à 19 h
Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera au Maire de Oytier Saint Oblas le dossier d'enquête, les registres, ainsi qu'un rapport et dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si l'avis est favorable, favorable avec réserves ou défavorable.
Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Oytier Saint Oblas ainsi que sur son site internet, à la Préfecture de l'Isère, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de la mairie de Oytier Saint Oblas délibérera sur son projet d'élaboration du PLU (Article L12-10 du Code de l'Environnement
« la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et des autorités compétentes pour statuer».

Fait à Oytier Saint Oblas, le 21 septembre 2026
Le Maire : René PORRETTA

517319700

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Isere/OYTIER-ST-OBLAS/Le-Progres/E.P-Projet-elaboration-P.L.U-NYNR.html

Pierre FANNEAU

Directeur Général